

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 8 (1916)
Heft: 4

Rubrik: Dans les fédérations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si l'on tâche de couvrir le mouvement pacifiste de ridicule, c'est par crainte qu'il ne gagne la partie de l'humanité atteinte de « psychose des belligérants », cette épidémie contagieuse qui, à l'envers des autres épidémies, est protégée par un cordon de quarantaine politique, pour empêcher qu'on en guérisse.

Mais son virus perd de force et les idées pénètrent malgré toutes les entraves de censure et de terrorisme quasi patriotique.



Dans les fédérations

Chez les ouvriers sur bois

Le secrétariat romand de cette fédération vient de publier un rapport sur la marche de l'organisation pendant les années 1914 et 1915.

Durant ces deux années, le nombre des conflits et mouvements de salaire fut forcément restreint. En 1914, nous avons enregistré 21 mouvements englobant 643 participants. Il y eut deux grèves offensives et deux grèves défensives. Quant aux autres actions, elles n'obligèrent pas à la mise-bas. Dix d'entre elles se terminèrent avec gain de cause, tandis que plusieurs durent être interrompues de par la guerre ou échouèrent. Ces mouvements ont apporté en réduction des heures de travail: à 189 collègues deux heures de diminution par semaine, soit au total par année 19,500 heures. En amélioration du salaire: 235 collègues ont réalisé une majoration de 2 fr. 40 par semaine, soit au total par année 29,801 fr. Dans sept cas, ces avantages ont été stipulés dans une convention collective avec 57 ateliers et 235 ouvriers intéressés.

En 1915, la fédération a soutenu sept mouvements comprenant 1012 participants. Quatre furent de l'offensive, dont deux entraînèrent à la grève. Les autres trois mouvements eurent un caractère défensif. Aucun de ces mouvements n'avait comme objectif la réduction de la durée de présence. Ils ne visaient que la question du salaire. Il fut obtenu pour 420 collègues une amélioration moyenne de 1 fr. 80 par semaine, correspondant à une augmentation totale annuelle de 39,832 fr.

Les secours de grève payés par la fédération s'élevèrent en 1914, à fr. 53,765.32; en 1915, à fr. 8,331.90.

Avant la guerre, la fédération possédait deux organes officiels intitulés *Holzarbeiterzeitung*, pour les sociétaires de langue allemande, et *L'ouvrier sur bois*, pour ceux de langue française et italienne. Pendant les premiers mois de guerre, la publication de ces deux journaux fut suspendu et, actuellement, ils ne forment plus qu'un organe bilingue.

Les différents services de secours des ouvriers sur bois ont été mis à contribution pendant la période de guerre 1914—1915. Les secours-maladie et chômage accusent, à eux seuls, pour les deux années, un total de fr. 130,538.15 pour le chômage, et fr. 111,498.63 pour la maladie. Les grèves et renvois arbitraires ont coûté fr. 63,675.22.

Depuis la seconde moitié de 1915, l'effectif a augmenté et il y a diminution dans le nombre des chômeurs. Espérons que cette situation ira encore en s'améliorant jusqu'à la fin de la guerre.

Fédération ouvrière suisse

Le comité central de la Fédération ouvrière suisse — institution groupant les différentes associations syndicales, socialistes, travailleurs catholiques, etc., et subventionnée par la Confédération — s'est réuni dimanche 9 avril, à Zurich, sous la présidence de O. Lang, président. Après avoir pris connaissance du rapport du secrétaire général Greulich, on discute du budget pour 1916.

Celui-ci donne lieu à une discussion d'une certaine importance, du fait qu'il supprime le salaire d'un secrétaire. Le camarade Laurenz ayant été engagé dans la direction d'une coopérative de consommation de Zurich, le bureau propose de ne pas pourvoir à son remplacement, étant données les circonstances et surtout l'ère des déficits.

Les représentants des organisations catholiques demandent, au contraire, sinon la nomination immédiate, tout au moins le maintien du poste, en prévoyant un représentant de leurs tendances pour la repourvue du mandat. Comme ce sont des raisons financières qui obligent de surseoir à toute nomination pour le moment, il n'est pas possible de sortir de la question budgétaire pour donner satisfaction à la demande présentée par les catholiques. La décision se trouve réglée par l'acceptation du budget à l'unanimité des membres de l'assemblée.

Un discours du camarade Greulich ayant pour objet de créer un rapprochement des organisations syndicales à tendances diverses, donne lieu à un échange de vues intéressant.

La nécessité d'examiner sérieusement la suppression des adjoints de Bienne et Genève est également soulevée par le président, qui estime que le travail du secrétariat sera plus conforme à sa mission, une fois la centralisation complètement réalisée. Cette idée n'a soulevé aucune réflexion de l'assemblée. Mais on a bien l'impression qu'une refonte complète de toute cette organisation, qui n'a pas donné, pendant la guerre plus particulièrement, ce qu'on était en droit d'attendre d'elle, est nécessaire.

A l'occasion de cette séance, le secrétariat ouvrier a présenté un rapport qui contient les principaux éléments de la statistique qu'il a établi, depuis quelques années, et qui indique les frais de ménage de familles ouvrières de tous métiers et de fonctionnaires. Cette statistique sera publiée dans une revue suisse de statistique.

L'enquête a porté sur le nombre des membres de la famille et leurs recettes et dépenses annuelles. Pour les recettes, on a tenu compte des revenus totaux de la famille, soit du gain du père, de la mère, des enfants ou de tout autre gain pouvant être pris en considération. Dans les dépenses entrent l'alimentation, le vêtement, le logement, les soins du corps, l'instruction, les séjours, les voyages, les impôts, les assurances, etc.

Un total de 881 familles ont envoyé leur budget; elles se répartissent comme suit:

Cantons	Familles	Nombre de personnes	Personnes ayant un gain
Zurich	325	1028	397
Berne	113	527	189
Lucerne	38	158	61
Uri	13	63	18
Schwyz	10	45	14
Glaris	5	25	10
Zoug	5	25	9
Fribourg	1	6	2
Soleure	28	135	41
Bâle-Ville	77	342	131
Bâle-Campagne	9	40	11
Schaffhouse	44	199	71
Appenzell R.-E.	10	57	22
St-Gall	83	383	147
Grisons	12	52	19
Argovie	32	156	43
Thurgovie	42	193	69
Tessin	8	36	9
Vaud	11	40	15
Valais	1	10	4
Neuchâtel	4	24	9
Genève	10	32	20

Excepté Unterwalden, tous les cantons sont représentés dans le tableau ci-dessus.

Grâce aux budgets qui lui sont parvenus, le secrétariat a pu établir que sur le nombre des familles comprises dans l'enquête

60	ont un gain de fr. 2000 et moins.
194	» » » » » 2001 à 2500
214	» » » » » 2501 à 3000
155	» » » » » 3001 à 3500
71	» » » » » 3501 à 4000
46	» » » » » 4001 à 4500
25	» » » » » 4501 à 5000
26	» » » » » plus de fr. 5000
*	* * *

Il est évident que les éléments que nous possédons de cette statistique ne nous permettent pas de tirer des conclusions réellement sérieuses, et force nous est d'attendre la publication complète du rapport statistique du secrétariat ouvrier suisse. Mais une constatation qui peut être faite, c'est que l'enquête statistique du secrétariat a rencontré les mêmes obstacles — sans pouvoir les vaincre — que toutes celles qui l'ont précédée et qui avaient trait à la question des salaires. Le plus grand obstacle, c'est la peur qu'a l'ouvrier du fisc, malgré toutes les garanties de discrétion qu'on veut bien lui donner. Du reste, l'Union suisse des fédérations syndicales fait la même expérience avec l'enquête qui n'est pas terminée actuellement et qui porte sur les salaires et le chômage pendant la période de guerre. Il nous souvient également d'une enquête sur le chômage qu'avait faite le chef d'un département cantonal d'industrie et du commerce. Ce fut un échec lamentable, en raison toujours de la peur du fisc.

Un seul moyen assurerait, non pas une réussite complète, mais plus de succès; c'est celui qui consisterait à ne demander aux ouvriers que des chiffres qu'ils indiqueraient sur un questionnaire absolument impersonnel. Hors de ce moyen-là, nous ne croyons pas que le but pourra être atteint, à moins que les salaires minima dans les différents métiers soient fixés par des contrats collectifs, et qu'on prenne pour base ces salaires. On arriverait alors à établir des statistiques, imprécises encore, mais plus complètes.

Chez les lithographes

L'Union suisse des ouvriers lithographes vient de publier un rapport pour l'exercice 1915. Les quelques lignes que nous reproduisons ci-après permettent de voir la marche de cette fédération et l'influence de la guerre:

« Au début de l'exercice 1915, la vie économique se trouva toujours sous le coup des grands troubles qui, lorsque survint ce drame sanglant, paralysèrent aussitôt complètement toute activité paisible. Heureusement qu'au deuxième trimestre la vie économique habituelle fut ramenée peu à peu dans ses voies normales. La situation dans notre industrie et, de ce fait, spécialement dans notre fédération, correspondait en général aux conditions de la vie économique pendant l'exercice écoulé. Au mois de janvier, le nombre des collègues touchant le secours de guerre oscillait encore entre 130 et 136; au mois de mars, il variait entre 100 et 110. Jusqu'à la fin du troisième trimestre, la situation s'améliora pour les collègues, de manière telle que nous la pouvons désigner comme normale en ce qui concerne le chômage. Toutefois, ce fait n'exclut nullement que plus tard, lors de la transition de l'état de

guerre à l'état de paix, nous devons de nouveau nous attendre à des perturbations assez considérables. Malheureusement, toutes les branches ne bénéficièrent pas également de cette évolution favorable. Pour les collègues lithographes mercantiles et les opérateurs de photochromie, tout particulièrement, la situation restait assez critique durant toute l'année. Bien qu'en général, comme nous l'avons déjà dit, les conditions s'amélioreraient assez sensiblement pour nos collègues, ceux-ci durent tout de même endurer assez de misères et de privations. De nos 950 membres inscrits, en moyenne, 150 environ se trouvèrent à la guerre dans leur « patrie » respective et à peu près de 50 à 75 étaient constamment sous les armes en Suisse. Mais, en dépit du départ de nombreux ouvriers et du nombre relativement grand des jours de maladie secourus, la fédération a quand même dépensé 26,000 francs de secours de chômage, malgré le taux réduit de ce secours; ce fait constitue donc une preuve indéniable qu'une grande partie de nos membres étaient durement éprouvés par la défaveur de l'époque. En face des autres malheurs encore bien plus terribles, nous ne faisons que mentionner ici le renchérissement devenant toujours plus sensible. En tout cas, ceux qui n'ont souffert ni de la guerre, ni du service militaire, ni du chômage, ont tout lieu d'être satisfaits en comparaison de ceux qui, pendant l'exercice, ont éprouvé des pertes de ce chef. Et, uniquement par rapport au paiement des cotisations ordinaires et supplémentaires, personne ne souhaitera sérieusement un changement.

« En prenant en considération tous ces faits, nous pouvons nous réjouir sincèrement que, pendant l'exercice qui, du premier au dernier jour, subissait les influences de la guerre, notre fédération ait été à même de verser plus de 60,000 fr. pour secours divers. Le fait que les 600 collègues, venant en considération en moyenne par année pour le paiement des cotisations ordinaires et supplémentaires, aient contribué à ce résultat magnifique par le versement de 22,000 fr. en cotisations supplémentaires, constitue une belle œuvre qui confère à notre organisation une haute valeur morale. Car, en fin de compte, nous avons prouvé par là que dans des circonstances pénibles aussi nous sommes à même d'exercer de la solidarité pratique. A notre grande satisfaction, l'année passée, notre organisation a fait ses preuves non seulement sur le terrain du service des secours, mais, ce qui est encore bien plus important, également dans le domaine syndical. Malgré les temps critiques et les sacrifices financiers faits pour secours depuis le commencement de la guerre, lors de l'expiration de la convention professionnelle, à la fin de l'année, elle a quand

même réussi à réaliser quelques améliorations qui sont dans l'intérêt des collègues comme aussi dans celui de l'ensemble de notre industrie.»

Au bilan, nous relevons que les dépenses de cette fédération pour 1915 chiffrent par fr. 79,534.56, tandis que les recettes ascendent à fr. 92,550.50, ce qui constitue le superbe excédent — pour la période troublée que nous traversons — de fr. 13,015.94. Au 31 décembre 1915, la fortune de la Fédération des lithographes se montait à fr. 248,246.34 (260 fr. par membre environ).

Leur congrès.

Convoqué à Lausanne, pour les 23 et 24 avril dernier, l'assemblée réunissait 27 délégués représentant 939 membres et quelques délégués d'autres fédérations des arts graphiques et de l'Union suisse des fédérations syndicales.

Les comptes annuels furent adoptés sans grandes observations. Seuls les dépôts d'argent placés à l'Union suisse des sociétés de consommation ont soulevé quelques critiques, en raison de l'accusation portée contre l'U. S. S. C. qui aurait, paraît-il, souscrit à l'emprunt de guerre allemand. Les explications fournies ont d'emblée donné satisfaction aux réclamants.

Une enquête faite à l'assemblée même révèle que la promesse des délégués patronaux, du 22 février 1916, d'engager tous les patrons à accorder un supplément en raison du renchérissement de la vie, n'a pas encore reçu, sauf dans quelques cas, son application. Le comité central est chargé de revoir cette question et de lui trouver la solution que chacun attend.

Le rapport annuel est adopté, après une longue discussion au sujet de certaines situations existantes dans la section de Genève.

Le secours en cas d'invalidité a été augmenté avec application à partir du 1^{er} juillet.

Berne est confirmé comme section centrale, et Bâle est désigné comme section vérificatrice des comptes.

La prochaine assemblée des délégués se tiendra à Neuchâtel.



Mouvement syndical international.

L'Union internationale des ouvriers sur bois pendant la guerre

La déclaration de la guerre mondiale atteignit l'U. I. au moment où elle faisait ses derniers préparatifs pour le Congrès international des ouvriers sur bois qui devait se réunir le 20 août 1914 à Vienne. Au dernier moment, le congrès dut être contremandé.